

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT
DE
LIBOURNE

Convocation du 10 février 2025

PROCES-VERBAL SOMMAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
FRONSADAIS

Débat d'Orientations Budgétaires
du 19 février 2025

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents : 22

Nombre de votants : 26

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, convoqué par Madame la Présidente, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison des Services Communautaires à Saint Germain de la Rivière.

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
Commune d'Asques				Commune de Saillans			
DARCOS Murielle	☒	CHANIOLLEAU Sylvie	☐	TILLET Faurie Martine	☐	PELLETIER Hervé	☐
Commune de Cadillac en Fronsadais				Commune de Saint Aignan			
BARBE Richard	☒			MONDON Sylvie	☒	De Larre de la Dorie Sylvain	☐
GREAULT Valérie	☐			Commune de Saint Genès de Fronsac			
Commune de Fronsac				MURAT Patrice	☒	PARACHOU Véronique	☐
DURANT Marcel	☐			Commune de Saint Germain de la Rivière			
EYHERAMONNO Mauricette	☒			DUVERGER Philippe	☒	DANGLADE Gérard	☐
Commune de Galgon				Commune de Saint Michel de Fronsac			
BAYARD Jean-Marie	☒			DUBOUREAU Jean-Marc	☒	JOUBERT Alain	☐
BERGEON Serge	☐			Commune de Saint Romain La Virvée			
BIGOT Christian	☐			MONTION Alain	☐	PERNOT Alain	☐
CHIAROTTO Alain	☒			Commune de Tarnès			
LOCHON Nathalie	☐			GARBUIO Laurent	☒	DEJEAN Josian	☐
LESCOUL Caroline	☒			Commune de Vérac			
Commune de La Lande de Fronsac				BEC Dominique	☒	MAUBERT SBILE Karine	☐
GALAND Jean	☒			Commune de Villegouge			
GASTEUIL Jean-Pascal	☒			VALEIX Guillaume	☐		
JANICOT Laurine	☐			BOULIN Sylvie	☒		
PALMISANO Frédéric	☒			Pouvoirs : Mme Valérie GREAULT à Mme Marie-France REGIS Mme Nathalie LOCHON à M. Alain CHIAROTTO M. Alain MONTION à M. Richard BARBE M. Guillaume VALEIX à Mme Sylvie BOULIN Absents : M. Serge BERGEON M. Christian BIGOT M. Marcel DURANT Mme Laurine JANICOT M. Mathieu MARTIN Mme Martine TILLET FAURIE			
MARTIN Mathieu	☐						
Commune de La Rivière							
BEYLY Dominique	☒	BRIEUX Isabelle	☐				
Commune de Lugon et l'Île du Carney							
CENNI Mickaël	☒						
BYTNAR Isabelle	☒						
Commune de Mouillac							
REGIS Marie-France	☒	GARANTO Antoine	☐				
Commune de Périssac							
VIGIER Valérie	☒						
CHOLLET GABARD Eric	☒						

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BOULIN

Madame la Présidente fait l'appel des présents ; le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

1/ Nomination du secrétaire de séance

Madame la Présidente demande quels sont les candidats à la fonction de secrétaire de séance.

Madame Sylvie BOULIN propose sa candidature.

Voix pour : 26

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Sylvie BOULIN pour exercer cette fonction de secrétaire de séance.

2/ Présentation des orientations budgétaires 2025 par Madame La Présidente.

Madame la Présidente rappelle aux élus communautaires que le débat sur les orientations budgétaires est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT). Ce DOB doit être voté dans les 2 mois précédant le vote du budget de la collectivité.

La Communauté de Communes du Fronsadais n'a toujours pas de commune de plus de 3 500 habitants à ce jour et de fait, cette obligation de présenter un DOB est facultative. Pour autant, toujours dans un souci de transparence, elle souhaite partager avec les élus communautaires les données générales et financières de notre communauté de communes ainsi que les orientations projetées, comme inscrit dans notre règlement budgétaire et financier propre qui a été validé.

Madame la Présidente énonce que la présentation du bilan financier et des orientations budgétaires 2025 n'appelle pas de vote mais la présentation de ce DOB fera malgré tout l'objet d'une délibération qui actera le fait que celui-ci a bien été présenté dans les délais impartis à savoir 2 mois avant le vote des budgets.

Madame la Présidente commence la présentation des orientations budgétaires :

« Je dirai qu'heureusement que nos personnels communautaires étaient là cette année encore pour assurer la poursuite et le développement qualitatif de nos services à la population car je ne pense pas que nous puissions, en tant qu'élus, nous féliciter du travail accompli ensemble.

Ce que je retiens pour ma part, c'est beaucoup de méfiance, de la justification sur tout, de la polémique et un état d'esprit pas toujours constructif.

Conclusion, nous stagnons, nous n'arrivons pas à nous entendre sur maints sujets d'importance et nous fragilisons nos instances communautaires.

Fort heureusement, sur 6 ans de mandature, nous pourrions au moins justifier auprès de nos populations de la poursuite du projet Pôle des Arts, initié par nos élus prédécesseurs, de la mise en place d'une politique économique en faveur de nos entreprises et du déploiement de notre politique jeunesse en complémentarité de notre volet petite enfance.

Il y a encore tellement de chantiers à ouvrir surtout dans cette période où les contraintes budgétaires vont être tellement fortes que notre force résidera dans notre entente pour mutualiser les ressources tant humaines que matérielles.

Ce qui est certain, c'est qu'à travers ce DOB, vous verrez que nos finances sont saines, nos ratios sont excellents et le professionnalisme et l'efficacité de notre personnel constitue notre force. »

FINANCES

Sous réserve des contrôles de cohérence entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, les données suivantes sont susceptibles de modifications légères.

➤ Résultat de l'exercice budgétaire

Le budget communautaire a comptabilisé en 2024 un montant :

- **de dépenses en Fonctionnement à hauteur de 7 547 030,50 €**
- **de recettes en Fonctionnement à hauteur de 11 053 158,06 €**
(y compris le Résultat 2023 de 2 836 313,07 €)
- **un montant de dépenses en Investissement de 1 570 223,82 € (y compris le solde d'exécution de la section d'investissement 2023 de 384 331,44 €)**
- **un montant de recettes en Investissement de 1 255 650,98 €**

La clôture des comptes du Budget Communautaire en 2024 fait donc apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 3 506 127,56 €
- un déficit d'investissement cumulé de - 314 572,84 € auquel se rajoutent les restes à réaliser d'un montant de 31 929,20 € soit un total de - 282 643,64 €.

Pour mémoire, l'affectation du résultat 2023 était de 2 836 313,07 € et l'affectation du résultat de 2024 porterait sur un montant de 3 223 483,92 € soit 387 170,85 € de plus qu'en 2023.

Comme vous pouvez le constater, le résultat est convenable et témoigne d'une bonne gestion, pour autant il n'a pas encore été réalisé les investissements projetés relatifs au Pôle des Arts, des enveloppes voirie 2024 n'ont pas été utilisées et dans le résultat sont comprises les recettes qui sont fléchées Taxe GEMAPI à hauteur de 576 537 € ce qui porte réellement notre résultat à 2 646 946,92 €.

J'attire donc votre attention sur le fait que notre résultat réel mobilisable sur toutes nos compétences sauf la GEMAPI est effectivement correct mais pas à la hauteur de celui qui apparaîtra dans la délibération d'affectation du résultat.

Il est à noter que la Communauté de Communes du Fronsadais s'est acquittée d'un montant total de **4 280 273,86 €** en section de fonctionnement au titre des atténuations de produits et autres contributions sur l'exercice 2024 :

Atténuations de produit Chapitre 014 : 1 095 878,25 €

- 572 745,00 € au titre du FNGIR pour les territoires défavorisés
- 481 306,25 € aux communes (attribution de compensation)
- 23 348,00 € à 3 communes au titre de la solidarité communautaire
- 3 507,00 € Dégrèvement de la taxe GEMAPI
- 11 713,00 € Fraction compensatoire TFPB et TH sur résidence principale
- 3 259,00 € Fraction compensatoire de la CVAE

Autres contributions : 3 184 395,61 €

- 3 044 315,00 € au SMICVAL
- 53 545,80 € au PETR
- 21 634,81 € au PLIE du Libournais
- 25 364,00 € au Syndicat Gironde Numérique (non inclus la fibre qui est imputée en investissement soit 5 389 € pour la CDC et 19 975 € pour le compte des communes)
- 39 336,00 € à la Mission Locale du Libournais
- 150,00 € au SDEEG
- 50,00 € à Gironde Ressources

Le volet GEMAPI est traité ultérieurement.

RATIO DES EMPRUNTS

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû était de **1 540 900,45 €**.

Taux d'endettement annuel 2024 : 18,77 % (Pour rappel en 2023 : 20,15 %)

Méthode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre 2024 / Recettes Réelles de Fonctionnement

$$1\,540\,900,45 / 8\,211\,415,12 = 18,77 \%$$

- **Capacité de désendettement** : l'encours de la dette divisée par l'épargne brute : **1,90**
(Pour rappel en 2023 : 2,00)

Sur l'exercice 2024, nous avons remboursé une annuité de **449 341,37 €** soit 26 757,13 € d'intérêts et 422 584,24 € de capital.

Pour l'exercice 2025, l'annuité s'élèvera à **432 425,24 €** soit 35 063,97 € d'intérêts et 397 361,27 € en capital et le capital restant dû total est de **1 518 316,21 €** sous réserve de nouveaux emprunts souscrits.

Conclusion : Le ratio d'endettement a été plus que maîtrisé puisqu'il tend à baisser chaque année et il permet à la collectivité d'avoir plus de marge de manœuvre pour l'avenir.

Voici les remboursements d'emprunt exécutés sur l'exercice 2024 : Le montant total des échéances (capital + intérêts) porte sur **449 341,37 €**.

6 emprunts voirie (2018 à 2024)	Mensualité de 60 600 € en moyenne soit au total 363 603 €	Chaque année, une échéance s'éteint et une autre prend le relais
Tennis couverts	Mensualité de 21 645.58 €	Dernière échéance en 2024
2nd gymnase situé à Vérac	Mensualité de 46 097.38 €	Dernière échéance en 2027
Office de Tourisme	Mensualité de 17 995.09 €	Dernière échéance en 2028

RATIO EPARGNE CDC

➤ **Epargne Brute de l'EPCI** par rapport aux recettes réelles de fonctionnement :
En 2024 : 9,90 % (Pour rappel en 2023 : 10,07)

➤ **Epargne Nette de l'EPCI** : 4,75 % (Pour rappel : 4,65 % en 2023)

Conclusion : Malgré les fortes hausses que nous avons eu à déplorer dans de nombreux domaines du fait de la conjoncture économique actuelle, nous avons malgré tout réussi à contenir nos charges de fonctionnement et améliorer notre épargne nette.

Il est à noter cependant qu'en 2024, même sans augmentation de la fiscalité nous n'avons pas souffert d'une baisse de recettes fiscales.

RATIO CHARGES DE PERSONNEL

Le chapitre 012 fait apparaître un montant de 1 496 576,83 € en charges de personnel ce qui représente un ratio de 20,23 % (Pour rappel, en 2023, il était de 21,12 %).

Il est à noter que le ratio « charges du personnel » est bas et même en baisse bien que les compétences ne cessent de croître.

Il m'arrive encore d'entendre malheureusement que nous avons trop de personnel à la CDC alors j'invite ces élus qui font mauvaise presse à nos entités d'aller vérifier ces ratios qui apparaîtront dans notre compte administratif et de les comparer avec d'autres entités de même strate et même avec leur propre ratio en commune.

Dans les charges de personnel, il est à noter que la Communauté de Communes recourt à la mise à disposition de personnel par des communes du territoire dans les cas suivants :

- Sport vacances et ALSH : réfectoire du Syndicat de Vérac-Mouillac-Tarnès pour un montant de 2 900,00 €
- Piscine de Galgon (Maître-nageur) dans le cadre de l'initiation à la natation des enfants scolarisés en Fronsadais et l'utilisation par les ALSH : 5 230,74 €
- Mise à disposition du personnel affecté par la commune de Galgon au titre de l'ALSH Galgon : 35 146,39 €.

Je l'ai déjà partagé avec vous mais sachez que nous avons un vrai pilotage de notre politique RH à la CDC et nous avons également des agents de grande valeur avec des réelles compétences ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous réussissons à embrasser toutes nos missions avec moins d'effectif que la moyenne locale ou nationale.

RESSOURCES HUMAINES

La répartition du personnel est la suivante : (Pour rappel, la Direction, le service Administration Générale, les Finances et les Ressources Humaines sont des postes mutualisés avec le C.I.A.S et l'OT).

Service Technique Voirie et Infrastructures	7
Service Finances	2
Service Ressources Humaines et Communication	3
Service Administration Générale et technique, juridique et économique	5
Service Enfance Jeunesse	48
Service Culture	1
Effectifs de la collectivité :	66 agents
	soit 54,38 en ETP
	(Equivalent temps complet)

Répartition des Grades au sein de la collectivité :

1 agent catégorie A

6 agents catégorie B ou contractuels assimilés

59 agents catégorie C ou contractuels assimilés

Pyramide des âges : Moyenne de 40 ans

Mixité : 41 Femmes et 25 Hommes

Nombre de jours de formation effectués par le personnel communautaire en 2024 :

183 jours dont 86,50 jours dans le cadre de nos 2 contrats d'apprentissage.

Entrées et Sorties :

Emplois permanents : 2 entrées et 1 sortie et

Emplois non permanents : 28 entrées et 14 sorties

Données d'absentéisme eu égard nos 45 agents :

Absences Concours = 1 jour

Absences Déménagement = 4 jours

Absences Maternité = 27 jours

Absence Congé Parental = 0 jour

Absences Evènement familial = 23,50 jours

Absences Enfant Malade = 14,50 jours

Absences Maladie Ordinaire = 227,50 jours

Absence paternité = 34 jours

En 2024, notre collectivité a poursuivi sa politique Ressources Humaines en matière de promotion interne au travers de 2 avancements de grade :

- Au 9 juin 2024 : Une agente est promue au grade d'Adjoint administratif principal 2^e classe
- Au 1^{er} août 2024 : Une agente est promue au grade d'Adjoint administratif principal 2^e classe

L'année 2024 a été marquée par le départ de notre Directrice des Ressources Humaines, Madame AROIX, obligeant nos services à se réorganiser en interne et recruter potentiellement de nouveaux agents.

Malgré tout, une attention particulière a été portée à la qualité de vie au travail, à l'accompagnement des carrières, ainsi qu'à la valorisation des agents.

Le projet prévention bien-être au travail a été déployé et a permis à 36 agents de participer à des séances de bien-Etre émotionnel et de communication bienveillante. Le but étant de travailler sur les émotions et de comprendre ces dernières afin d'être dans le bien-être au travail : savoir qui nous sommes et non qui nous devons être pour mieux nous positionner dans nos missions professionnelles.

Pour cette année 2025, le service ressources humaines souhaite :

- Renforcer sa politique de formation en matière de sécurité, santé et prévention des risques professionnels,
- Améliorer les conditions de travail des agents par l'acquisition d'équipements ergonomiques, par l'étude du réaménagement des espaces de travail,
- Optimiser la gestion des ressources humaines par la recherche d'un nouveau SIRH adapté à la taille de notre collectivité et qui permettra aux ressources humaines de répondre à la digitalisation des processus RH.

VOIRIE

Travaux voirie

Les travaux voirie 2024 de la CDC ont porté sur un montant de **450 856,37 €** dont la maîtrise d'œuvre Servicad pour un montant de 36 960 €. Cette somme a été financée par **l'emprunt à hauteur de 400 000 € et l'enveloppe FDAEC d'un montant de 32 278 €.**

Les opérations pour compte de tiers concernant les travaux supplémentaires de voirie réalisés pour le compte des communes de La Lande de Fronsac et Saint Germain de la Rivière en 2024 portent sur un montant de 29 566,08 €, montant intégralement remboursé par lesdites communes.

Extinction de l'emprunt voirie contracté en 2018 d'un montant de 300 000 € avec une annuité de **51 108,27 €**, remplacé par celui de 2024 pour un montant plus conséquent soit 400 000 € et dont l'annuité sur 8 ans est fixée à 58 799,36 € **soit un surcoût de 7 691 € avec augmentation de la durée de remboursement.**

Je vous rappelle que nous comptabilisons environ 250 kms de voirie communautaire qui sont entretenus par nos agents de la voirie qui effectuent 3 passes annuelles, ce qui représente :

➤ 1 500 kms de fauchage

➤ 1 500 kms de faucardage

➤ 50 kms de curage

En 2024, le coût global du service voirie représente : 3 agents terrain pour un montant de **124 618,69 €** de charges salariales (n'est pas compté l'agent affecté en partie à l'administratif du service) ainsi que **94 650,43 €** au titre des charges à caractère général.

En investissement, en sus des travaux voirie d'un montant de **450 856,37 €** y compris la maîtrise d'œuvre serviad, il y a eu une dépense relative à la création d'une aire de lavage pour un montant de **19 077,60 €**.

Les charges financières liées aux emprunts voirie ont impacté le budget en 2024 à hauteur de **303 495,05 €**.

Au total, en 2024, il a donc été alloué la somme de 992 698,14 € pour la compétence voirie.

Pour rappel, le transfert des charges voirie (fauchage, curage et travaux revêtement voirie) concédé par les communes à l'EPCI était en 2003 d'un montant de 214 141 € ce qui implique une participation sur fonds propres de la CDC en 2024 à hauteur de 778 557 €.

Comme vous pouvez le constater, c'est une compétence qui mobilise une enveloppe financière conséquente, très éloignée du transfert des charges qui avait été fait en son temps par les communes. Plusieurs points concernant cette compétence appellent des débats et il est essentiel que nous nous penchions sur ce dossier pour clarifier le positionnement des élus quant à la poursuite de cette compétence optionnelle, de ses modalités d'application et de son financement.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET CONTRACTUALISATIONS

- ✓ Création du règlement d'intervention des aides aux entreprises pour le territoire du Fronsadais, par la Commission Développement Economique (*validé en conseil communautaire le 27 novembre 2024*)
- ✓ Création d'un observatoire économique du territoire du Fronsadais et lancement du dispositif Action Collective de proximité en fin d'année 2024, portée par le PETR du Grand Libournais ;
- ✓ HABITAT : Lancement du dispositif de la Plateforme de rénovation de l'Habitat, dans le cadre du groupement avec la CDC Grand Saint Emilionnais en chef de file et les CDC Pays Foyen et Castillon-Pujols. L'animation était gérée par SOLIHA-Terre d'Océan.
- ✓ PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (P.A.T) : Création d'un groupe de travail de techniciens de la CDC (CIAS et Enfance/Jeunesse) au second semestre dans le but de créer des actions sensibilisant sur la nutrition et le bien-manger.
- ✓ SUIVI DE LA REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCoT) :

Porté par le PETR du Grand Libournais, le document est actuellement au stade du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Ce dernier définit les objectifs stratégiques pour l'ensemble du territoire du Grand Libournais.

ENFANCE - JEUNESSE

Les effectifs accueillis au sein de nos services Enfance en 2024 :

- 88 enfants accueillis au sein de nos 2 crèches situées à Villegouge et à La Lande de Fronsac
- 130 assistantes maternelles agréées sur le territoire, 115 véritablement en exercice -
Capacité d'accueil théorique : 398 enfants ;

Pour rappel, les crèches sont gérées par l'association « La Poussinière » et **c'est la CDC qui contribue financièrement aux charges de fonctionnement, en complément de nos partenaires institutionnels.**

Les assistantes maternelles **ont un lieu ressources qui est le Relais Petite Enfance (anciennement RAM) situé à La Lande de Fronsac et qui est géré par la Communauté de Communes.**

Au travers de ce service d'importance, il est régulièrement proposé des ateliers pour les enfants accueillis en mode individuel, ce qui favorise la sociabilisation des enfants et les échanges entre les assistantes maternelles.

JEUNESSE

Les effectifs accueillis au sein de nos services Jeunesse :

- Nombre d'individus concernés : **763**
- Nombre d'inscriptions : **2 932**
- Nombre d'individus présents : **719**
- **93 000** heures réalisées sur l'ensemble des structures

Au travers de ces 5 entités gérées par la Communauté de Communes, il est donné la possibilité aux familles d'avoir **un mode de garde en accueil collectif sur les mercredis de l'année scolaire ainsi que sur les vacances scolaires.** Le territoire est maillé puisque ces derniers se situent sur 4 communes différenciées et les activités sont riches et diversifiées.

La création de l'accueil pour les 11/17ans vient compléter une offre de service couvrant toutes les tranches d'âge de 0 à 3 ans pour les crèches puis de 3 ans à 18 ans sur nos structures.

Au total, **plus de 700 familles ont pu bénéficier de nos services de grande qualité ;** je tiens à le souligner car l'accueil et l'offre de service est à mettre en exergue au vu de la tarification appliquée à nos familles (même après la revalorisation tarifaire de début 2023).

Nombre de jeunes touchés dans le cadre du projet PS jeunes : Nombre de 12-17 ans : **358**

Les données financières relatives à tous nos services Enfance – Jeunesse confondus :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
DEPENSES							
Total dépenses	791 902,00 €	820 929,00 €	719 035,00 €	738 831,00 €	826 079,00 €	865 880,00 €	966 407,00 €
RECETTES							
Total PSO CAF	89 028,00 €	93 089,00 €	75 391,00 €	86 294,00 €	91 100,21 €	111 596,23 €	108 897,00 €
Total PSO MSA					3 323,00 €	3 219,14 €	4972
Total CAF CEJ/CTG	192 565,00 €	192 619,00 €	192 070,00 €	193 527,00 €	190 792,00 €	137 105,59 €	137 104,00 €
Total MSA CEJ/CTG	15 398,00 €	13 478,00 €	13 420,00 €	6 167,00 €	6 166,55 €	0,00 €	0,00 €
Total DEPARTEMENT	13 336,00 €	22 446,00 €	17 286,00 €	17 117,00 €	16 718,00 €	19 173,00 €	4 359,00 €
Total CAF AUTRES					16 500,00 €	22 322,00 €	59 609,00 €
Total MSA AUTRES					13 163,00 €	2 830,00 €	8 150,00 €
Total DDCS	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Familles	151 147,00 €	159 593,00 €	108 323,15 €	127 636,32 €	173 003,21 €	255 431,95 €	244 258,00 €
Total recettes	461 474,00 €	481 225,00 €	414 490,15 €	430 741,32 €	510 765,97 €	551 677,91 €	567 349,00 €
Reste à charge cdc	330 428,00 €	339 704,00 €	304 544,85 €	308 089,68 €	315 313,03 €	314 202,09 €	399 058,00 €

Il est inclus cette année dans les dépenses, le secteur jeunes dans sa globalité, mais la PS jeunes qui doit venir en recette n'est pas complète cette année, elle le sera pour 2025 avec +15 000 €. Les autres données ne sont pas les données définitives mais des données extrapolées en attendant les chiffres réels du bilan CAF.

- Il est également à noter le positionnement du service sur de nombreux appels à projets annuels (Valeurs de la République, Schéma Départemental jeunesse, Dispositif Grandir en milieu rural ainsi que fond publics et territoires et le fond de modernisation des EAJE avec des recettes supplémentaires pour environ 72 000 €
- La contractualisation de la PS JEUNES (financement pérenne des postes sur le secteur jeune) est réalisée mais nous n'avons touché qu'au *prorata temporis* pour cette année 2024. En 2025 nous aurons la totalité soit 27 509€.

CULTURE

- Charges de personnel et de fonctionnement : 96 183,49 €
- Recettes : 16 856,20 € (Billetterie : 1 804,50 €, Département : 4 500 €, Région : 6 000 €, IDDAC : 3 201,70 €)

Bilan :

- **9 représentations / 1 421 spectateurs**
- **5 projets d'éducation artistique et culturelle** dont un premier projet avec le secteur jeunes autour du cirque avec la Cie YFAN et un projet cirque avec la smart compagnie qui a abouti à un spectacle crée à partir des ateliers scolaires, avec la participation de 4 classes et des artistes de la compagnie.
510 enfants ont participé à ces projets (de la petite enfance au secteur jeunes)
- **Projet BD :** En 2024, les quatre bibliothèques de Périssac, Lugon, Saint Romain de la Virvée et Villegouge ont participé au projet, ce sont 45 à 50 habitants adultes qui ont participé à l'élaboration du scénario dans leurs communes lors des rencontres dans les bibliothèques. Au total, **8 planches BD ont été réalisées.**

PISCINE :

- Coût de fonctionnement et de personnel au prorata des créneaux utilisés par les écoles dans le cadre de l'initiation à la natation : **14 696,52 €**.

TRANSPORT A LA DEMANDE

- **Dépenses** : Charges à caractère général : **86 666,94 €** dont 850 € de communication
- **Recettes** : **Produits des services** : **5 090,80 €** et **participation de la Région** : **42 837,56 €**
pour un montant total de 47 928,36 €

Résiduel CDC : 38 738,58 €

Au 31/12/2024, 291 personnes étaient inscrites à ce service (soit 21 personnes de plus par rapport à 2023).

Les statistiques disponibles montrent que le service est principalement utilisé par les seniors du territoire (75 ans et plus), soulignant son rôle crucial pour cette tranche de la population. Dans un contexte géographique où les alternatives de transport public sont limitées, le TAD répond à un besoin fondamental, facilitant les déplacements d'un bout à l'autre du Fronsadais et vers les communes limitrophes.

C'est un service en plein essor qui est de plus en plus plébiscité par nos administrés, ce qui explique la participation financière de la CDC qui progresse davantage chaque année (+ 5 957 € par rapport à 2023).

GEMAPI

Comme vous le savez, la CDC perçoit la taxe GEMAPI qu'elle individualise sur un compte propre et les montants collectés servent uniquement à financer les actions relevant tant du GEMA que du PI.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes du Fronsadais s'acquitte en lieu et place des communes, des cotisations relatives à la compétence GEMA exercée sur notre territoire par 3 syndicats, ces dépenses sont financées par la taxe GEMAPI.

- | | |
|---|-------------|
| • Cotisation Syndicat du Moron : | 64 756,40 € |
| • Cotisation Syndicat SIETAVI : | 12 630,20 € |
| • Cotisation Saye : | 17 430,65 € |
| • Subvention fonctionnement linéaire digues au PETR : | 4 950,00 € |
| • Dégrèvement Gemapi : | 3 507,00 € |

<u>Total Dépenses 2024 :</u>	103 274,25 €
<u>Total Recettes 2024 :</u>	182 498,00 € (Taxe et compensations GEMAPI)

Une réflexion est en cours actuellement concernant le volet PI et en 2025, des crédits seront ouverts pour nous aider dans notre prise de décision quant à classer ou pas nos digues en système d'endiguement.

Il reste actuellement la somme de 578 037,65 € fléchée GEMAPI qui est comptabilisée dans notre résultat de clôture d'exercice.

TAXE DE SEJOUR

Comme vous le savez, la CDC perçoit la taxe de séjour qu'elle individualise sur un compte propre et les montants collectés servent uniquement à financer l'office de tourisme et des projets touristiques.

Dépenses de Fonctionnement :

Charges à caractère Général : 5 353,73 €

Autres charges de gestion courante : 46 794,10 € dont 45 000 € versé à l'office de tourisme via la subvention de fonctionnement

Dotations aux amortissements : 1 676 €

Recettes de Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : 85 318,30 € dont 84 974,20 € de taxe de séjour perçue en 2024 et 344,10 € au titre de la participation aux frais de recouvrement de la taxe de séjour.

Dépenses d'Investissements :

4 829,70 € pour de la plantation d'arbres sur le site de la maison des services Communautaires.

Recettes d'Investissements

Amortissements : 1 676 €

Vu qu'il a été perçu 24 411 € de plus qu'en 2023 au titre de la taxe de séjour, il est proposé cette année d'investir sur le site de la CDC dans des racks, une station de réparation et une station de recharge pour les vélos en vue de la vélo route qui sera mise en place en 2026 ainsi que de la plantation d'arbres fruitiers sur le site communautaire. Budget à prévoir 8 500 € environ.

PARTICIPATIONS POUR LE COMPTE DES COMMUNES

Participation au maillage de la fibre optique des 18 communes

- Participation financière 2024 : 30 613.00 €

Participation au SDIS

- Participation financière 2024 : 9 127.16 €

Participation à Gironde Numérique

- Participation financière 2024 : Adhésion CDC : 5 389,00 € et pour les services mutualisés de nos communes 19 975,00 € soit un total de 25 364,00 €.

Participation au RASED

- Participation au fonctionnement du RASED qui intervient dans le cadre scolaire soit un total de 786,68 €

Participation à l'hébergement et la maintenance du logiciel des bibliothèques des communes :

Montant : 4 648 €

SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EN 2024

Crèche Mini Plume : 90 000 €
Crèche Plume d'Ange : 100 000 €
Association Sportive du Collège de Vérac : 3 350 €
Réseau Santé Social Jeunes : 5 000 €
Tennis Intercommunal : 3 000 €
Handball Fronsadais : 4 000 €
Ronde des Vignobles : 4 000 €
Football Fronsadais : 7 500 €
Etoile sportive gymnastique : 3 000 €
Escale 33 : 4 000 €
Ecole de musique : 16 000 €
Confluent d'art : 4 000 €
PLIE Poste Référent: 4 500 €
PETR accompagnement sur les digues : 4 950 €
SDIS : 9 127,16 €
Office de Tourisme : 120 000 €
C.I.A.S : 130 000 €
ADELFA : 1 242,15 €
Aux arts etc : 2 000 €
Comité de Jumelage : 6 000 €
Les Apaches : 3 000 €
Les prince Noir : 2 000 €
Tête au toit : 4 000 €

Total 530 669,31 €

Attention, du fait de la rareté des fonds publics, la CDC risque d'être davantage sollicitée mais la participation de notre EPCI doit rester cantonnée aux grands événements ou aux associations intercommunales de grande importance.

Les communes ou les groupements de communes restent les interlocuteurs privilégiés pour toutes les demandes de subvention.

Soutiens des Partenaires en 2024

1 – CONSEIL DEPARTEMENTAL

- F.D.A.E.C : 32 278,00 € (67 601 € en 2023)
- Aide au fonctionnement des services : 25 123,48 (25 527,30 € en 2023)

TOTAL : 67 290,28 €

2 - ETAT

- Solde DSEC : 2 158,66 €
- Avance DETR Ecole des Arts : 84 000,00 €

TOTAL : 86 158,66 €

3 – ASP

- ASP : 3 308,82 € au titre de l'aide pour les emplois aidés

Investissements réalisés en 2024 :

- **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 14 913,07 €**
 - PDIPR Phase 1 : 9 364,00 €
 - Servicad assistance passation marché voirie : 2 160,00 €
 - Frais annonce Ecole des Arts : 647,47
 - Logiciel service économie : 1 520,00 €
 - Logiciel jeunesse : 1 221,60 €
- **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : 30 613,00 €**
 - Fibre optique : 30 613,00 €
- **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 165 863,68 €**
 - Achat terrain Galgon : 1,00 €
 - Plantation arbres : 4 829,70 €
 - Rénovation et réparation pôle enfance : 68 245,34 €
 - Maison du Pays éclairage et alarme : 7 488,90 €
 - Aire de Lavage scattizy : 19 077,60 €
 - Parking collège Vérac : 12 832,87 €
 - Renouvellement candélabres ZAC La Lande de Fronsac : 6 258,77 €
 - Signalétique Pôle Enfance : 3 230,40 €
 - 2 Tondeuses dont 1 autoportée : 28 281 €
 - 4 ordinateurs : 9 984,00 €
 - Mobilier de bureau : 5 634,10 €
- **Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 516 923,44 €**
 - Ecole des Arts : 66 067,07 €
 - Travaux voirie : 450 856,37 € dont Maîtrise d'œuvre voirie : 36 960,00 €
- **Chapitre 4581 : Opérations pour comptes de tiers : 29 566,08 €**
 - Travaux voirie supplémentaires La Lande de Fronsac : 14 992,08 €
 - Travaux voirie supplémentaires Saint Germain de la Rivière : 14 574,00 €

Recettes d'Investissement réalisées en 2024 : 680 105,69 €

Emprunt : 400 000,00 €
FCTVA : 121 399,71 €

Subventions d'investissement :

FDAEC : 32 278 €

DETR : 84 000 €

CAF : logiciel jeunesse : 814,44 €

DSEC solde : 2 158,66 €

DEPARTEMENT PDIPR : 9 888,80 €

OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS : 29 566,08 €

ANNEE 2025

⇒ **Année consacrée essentiellement à la concrétisation du chantier d'investissement relatif à la construction de l'école des Arts.**

Comme nous l'avons vu précédemment, le résultat d'exercice au titre de l'année 2024 est satisfaisant mais il s'avère malgré tout que le financement de nos investissements ne pourra se faire qu'en ayant recours aux emprunts et à l'auto-financement car les subventions seront de plus en plus rares à l'avenir.

Le fait que certaines communes n'aient pas réalisé leurs travaux voirie de 2024 qui se rapportent donc sur le Budget 2025 combinés avec la perte du FDAEC me laissent à penser qu'outre une augmentation de l'emprunt voirie, une participation des communes pourrait être proposée à la CDC dans le cadre de la répartition du FPIC ou une révision du transfert des charges. Si cette option n'était pas retenue, il y aurait 2 autres solutions : baisser les enveloppes voirie annuelles ou augmenter la fiscalité.

Pour rappel, le montant FDAEC était fixé ces dernières années à 67 000 € et l'année dernière c'est la CDC qui a compensé les 32 000 € manquants.

Pour cette année, je propose donc de continuer à être rigoureux dans notre gestion au niveau du fonctionnement et sachez que les services ont eu pour consigne de rester à budget constant sur les actions déjà mises en place quand cela est possible car il va de soi que des postes de dépense comme l'énergie, l'alimentaire, le personnel ou autres sont soumis à des augmentations certaines qui impactent notre budget à la hausse.

Pour la première année, il sera inscrit en dépenses les 120 000 € affectés à notre compétence économique qui sera compensée par une recette du même montant suite à notre décision prise consécutive à l'étude présentée par Ecofinances relative à la cotisation minimum CFE.

Je vous propose que notre fil rouge de l'année soit la construction du Pôle des Arts et son aménagement, la poursuite des travaux voirie et les travaux ayant fait l'objet d'une demande de DETR à savoir le passage aux leds dans tous nos bâtiments communautaires ainsi que les travaux d'imperméabilisation du toit terrasse du Pôle Enfance.

Pour autant, il y aurait plusieurs acquisitions et travaux à prévoir au sein de nos différents services mais c'est le financement qui se pose et qui devra être étudié par notre commission des Finances.

Je le réitère cette année encore mais je souhaiterais vraiment que soit retravaillée la compétence voirie dans ses modalités d'application et le transfert des charges lié à cette compétence.

Et enfin, comme j'ai pu vous le dire, idéalement je ne souhaite pas augmenter la fiscalité cette année mais encore une fois, je m'appuierai sur la commission des Finances pour identifier nos différents leviers pour accroître nos recettes d'investissement.

FISCALITE

Pour rappel, la dernière augmentation de la fiscalité a eu lieu en 2022 et désormais ce sont les taux ci-dessous qui s'appliquent.

Je propose de maintenir la fiscalité en l'état et de ne pas augmenter les taux en 2025 pour autant ce sujet sera débattu en commission des Finances.

Taux de Fiscalité en vigueur à ce jour	
CFE	24,75
Taxe sur les Résidences Secondaires	8,94
Taxe Foncière	1.75
Taxe sur Foncier Non Bâti	3.83

Au vu de l'augmentation conséquente de nos cotisations à nos 3 syndicats de rivière dans le cadre du volet GEMA et le fait que nous allons nous doter d'une ressource ou recourir à un cabinet d'études pour nous accompagner sur le volet PI, je serais favorable à prendre dans la somme capitalisée affectée à cette compétence et maintenir la taxe GEMAPI à hauteur de 177 200 € pour couvrir les dépenses de l'année.

Prospective RH 2025

En 2025, je propose que nous recrutions un responsable technique Voirie et Bâtiments qui d'une part délésterait Madame Morand qui assure la supervision de ces services et d'autre part permettrait en 2026 de ne plus recourir aux services de Servicad. Pour, information, nous avons trouvé un candidat qui répond au profil souhaité.

- Il est également proposé conformément à nos engagements souscrits avec la CAF dans le cadre de la CTG de pérenniser le développement du service jeunesse au travers du recrutement de nos 2 agents qui ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage en vue d'être formés à ces missions. Pour rappel, la CAF aide financièrement la CDC pour le développement des actions en faveur de nos adolescents et elle participe également financièrement pour la mise en place du 0.5 ETP de chargé de coopération sur la thématique petite enfance.

Il a été également délibéré soit le recrutement d'un technicien contractuel soit le recours à un cabinet d'études pour nous aider à travailler le volet PI en vue d'une prise de décision en fin d'année sur la reconnaissance ou pas de notre système d'endiguement en Fronsadais.

Il est à noter que l'impact de l'augmentation de la CNRACL n'est pas neutre car rien que pour la CDC c'est environ 18 000 € supplémentaires de cotisations à prévoir pour 2025 et ce sera davantage sur les 3 années à venir auxquels se rajoutent la cotisation votée dernièrement au titre des contrats prévoyance.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, CONTRACTUALISATIONS ET GEMAPI

Projections pour 2025

➤ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ✓ **Mobilisation d'une enveloppe de 120 000 € pour accompagner le développement ou la pérennisation de nos entreprises du Fronsadais avec animation de ce dispositif et création d'un dossier de communication et flyers qui sera distribué aux mairies pour valoriser et faire connaître ce dispositif d'aides aux entreprises du territoire du Fronsadais.**

➤ CONTRACTUALISATIONS

- ✓ **HABITAT : Continuité du dispositif de la Plateforme de rénovation de l'Habitat, dans le cadre du groupement avec la CDC Grand St Emilionnais en chef de file et les CDC Pays Foyen et Castillon-Pujols. Il se présentera sous une nouvelle mouture: Pacte Territorial France Rénov'. Le prestataire reste SOLIHA-Terre d'Océan Coût : 6 002 €**
- ✓ **PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (P.A.T) : Proposition de la mise en place d'actions pour sensibiliser nos administrés à la nutrition et le bien-manger.**
- ✓ **SUIVI DE LA REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCoT):**
La prochaine étape sera le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui traduira les objectifs du PAS par des orientations générales et prescriptions opposables aux PLUi, PLH et aux cartes communales. La Révision du SCoT doit prendre fin en octobre 2025.

➤ GEMAPI

- ✓ **Poursuite de nos actions au travers de nos 3 syndicats de rivière pour le volet GEMA et réflexion à poursuivre sur le volet PI en vue d'une prise de décision à la fin de l'année.**

ACTIONS ET DEPENSES A PREVOIR

- **Couverture Numérique**

Comme vous le savez, nous nous sommes engagés sur la couverture en fibre optique de notre territoire fronsadais et pour ce faire nous devons nous acquitter de notre mensualité annuelle qui vient impacter notre section d'investissement.

Coût pour la CDC au total en 2025 : 30 613 €

- **Prise en charge pour le compte des communes de la cotisation à Gironde numérique :**

Coût pour la CDC au total en 2025 : 25 364 €

Adhésion à Gironde Numérique de la CDC : 5 389 € comme en 2024 si pas d'augmentation

Services mutualisés pour les communes : 19 975 € comme en 2024 si pas d'augmentation

- **Participation Plateforme Rénovation Energétique**

Coût pour la CDC au total en 2025 : 6 002 €

- **Prise en charge de la mise en accessibilité de la gare de Libourne**

Coût pour la CDC en 2025 : Solde soit 6 788,00 €

- **Prise en charge pour le compte des communes de la cotisation au SDIS**

Cette contribution volontaire permettait de prendre en compte le résiduel financier qui incombait aux communes et qui correspond à l'augmentation due par l'actualisation de la population municipale entre 2002 et 2023.

Attention, nous avons eu une observation de la chambre régionale des comptes et le sujet est en cours de réflexion.

Pour information, le montant est variable d'une année sur l'autre, il oscille entre 9 000 € et 24 000 €.

- **Poursuite des travaux voirie**

Travaux 2025 : 509 219 €

Prestation de Maîtrise d'Oeuvre avec Servicad : 36 960,00 €

Coût pour la CDC au total en 2025 : 546 179 €

A prévoir un emprunt de 500 000 € car aucune subvention pour financer ces travaux

- **Poursuite projet école de Musique**

Travaux Ecole de Musique : 1 173 487 € HT soit 1 408 184 € TTC

Frais honoraires, Réseaux, bureau de contrôle, ... : 187 845 € HT soit 225 414 € TTC

Mobilier à prévoir : 50 000 € TTC

Total Prévisionnel Projet Investissement : 1 683 598 € dont 816 000 € de financement public

Il est à noter qu'il reste à réaliser de l'année dernière en dépense 8 250 € au titre du changement des portes coupe-feu et fenêtres du pôle enfance et en recettes 40 179,20 € subvention CAF.

- **Projet rénovation éligible à la DETR 2025**

Passage aux leds sur tous nos bâtiments et étanchéité du toit terrasse du Pôle Enfance : 183 158 € TTC

Subvention DETR : 53 421 €

Subvention CAF : 37 602 €

FCTVA : 30 045 €

Autofinancement à prévoir : 62 090 €

La liste suivante n'est pas exhaustive mais elle a le mérite de faire ressortir les dépenses jugées prioritaires cette année et nécessaires au bon fonctionnement de nos services. Ces inscriptions budgétaires seront travaillées en commission des Finances en amont du vote des budgets et portent sur un montant de : 145 000 €

- Acquisition d'un minibus pour le secteur jeunesse et les autres services de la collectivité mais pourquoi pas pour les associations sur demande et moyennant participation. Coût de l'acquisition : 25 000 €
- Acquisition d'un camion utilitaire pour les services techniques : Coût : 32 000 €
- Acquisition d'une petite tondeuse autoportée en remplacement de l'ancienne Coût : 2 000 €
- Clôture du gymnase à Vêrac et clôture du Pôle enfance à La Lande de Fronsac : Coût 14 000 €
- Acquisition matériel de protection obligatoire pour la soudure effectué par le service voirie : 6 000 €
- Acquisition d'un bras épareuse pour le service voirie pour faire les endroits plus exigus comme des chemins de randonnée par exemple : Coût : 22 000 €
- Acquisition de racks, une station de réparation et une station de recharge pour les vélos en vue de la vélo route qui sera mise en place en 2026 ainsi que de la plantation d'arbres fruitiers sur le site communautaire. Budget à prévoir 9 000 €
- Climatisation de l'ALSH de Galgon si la commune est intéressée car les dépenses seraient divisées en 2 : 10 000 €
- Budget de 15 000 € pour les ordinateurs et le mobilier
- Budget de 10 000 € à prévoir pour le petit matériel et dépenses non prévues en début d'année.

OFFICE DE TOURISME

L'office de Tourisme est géré en régie et fait l'objet d'un budget annexe.

Désormais ce sont 2 personnels sous l'égide de la directrice des services de la Communauté de Communes qui œuvrent pour assurer le bon fonctionnement de ce service.

RESULTAT EXERCICE 2024 : Budget Annexe Office de Tourisme

Les dépenses de fonctionnement en 2024 s'élèvent à : 136 330,88 € et les recettes de fonctionnement s'élèvent à : 151 750,61 € (ce montant comprend principalement le résultat excédentaire de 22 558,63 € de l'année 2023, la subvention de 120 000 € de la CDC et 7 386,98 de recettes boutique).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 1 805,00 € (opérations d'ordre de transfert entre sections) et le total des recettes d'investissement est de 19 925,81 € (amortissements, FCTVA et subvention FEADER dont 10 999,95 € qui est le résultat d'investissement N-1.

La clôture du résultat de l'exercice du Budget SPA OT fait apparaître un résultat excédentaire à affecter de 15 419,73 € en fonctionnement et un résultat excédentaire en investissement de 18 120,81 €.

CHARGES DE PERSONNEL DU BUDGET ANNEXE SPA OT :

Les dépenses de personnel du Budget SPA OT s'élèvent à : **97 254,70 €** (98 389,37 € en 2023).
Il est à noter que ne figurent pas dans le budget OT , les charges de personnel liées à la mutualisation des services (direction, RH, Finances).

Pourcentage Ratio du Personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement OT:
74,36 % en 2024 (Pour rappel en 2023: 75,12 %)

Sur le plan Ressources Humaines, la répartition du personnel est la suivante outre les services mutualisés :

Effectifs du SPA OT : 2 agents soit 2 en Equivalent temps complet

Répartition des Grades au sein de la collectivité :

1 agent catégorie **B** ou contractuels assimilés

1 agent catégorie **C** ou contractuels assimilés

Pyramide des âges : Moyenne de 48 ans

Mixité : 1 Femme et 1 Homme

Nombre de jours de formation effectués par le personnel communautaire en 2024 : 2

Entrées et Sorties : 0

Données d'absentéisme eu égard nos 2 agents :

Absences Concours = **1 jour**

Absences Déménagement = **0 jour**

Absences Maternité = **0 jour**

Absence Congé Parental = **0 jour**

Agent en détachement = **0 jour**

Absences Evènement familial = **3 jours**

Absences Enfant Malade = **0 jour**

Absences Maladie Ordinaire = **0 jour**

Agent en dispo = **0 jour**

BILAN 2024 OFFICE DE TOURISME

Chiffres clés

- ☐ Balades guidées : 209 personnes contre 299 en 2023 soit -30 % (plusieurs balades annulées)
- ☐ Ateliers : 204 personnes contre 222 en 2023 soit -9 %
- ☐ Fréquentation, nombre de personnes accueillies à l'OT : 586 en juillet et août 2024 contre 518 en juillet et août 2023 **soit + 13%**
60 en septembre 2024 contre 103 Septembre 2023 **Soit – 41%** dont 52 étrangers au total (UK, Belges, Néerlandais)
- ☐ Accueil Hors les Murs sur les évènements suivants : la Ronde des Vignobles, Confluents d'art et Portes Ouvertes à Fronsac.
- ☐ Participation à l'organisation de l'événement « Sur le Chemin des Arts » en partenariat avec le Service Culturel et le Service Enfance Jeunesse de la CDC : Spectacle, ateliers ludiques, exposition, animations : environ 400 personnes ont assisté au spectacle.

- ❑ Billetterie partagée : Accompagnement du Chantier Médiéval pour la mise en place de leur billetterie : 773 billets vendus pour le chantier médiéval (CA : 4 408€), 265 billets vendus pour le service culture (CA : 920 €)
- ❑ Organisation d'un concours de dessins pour les enfants âgés de 8 à 12 ans : Le lauréat du concours a son dessin publié sur la dernière de couverture du guide des animations 2024. les dessins d'une vingtaine de participants ont exposés dans l'OT de juin à septembre.
- ❑ Création d'une carte touristique en 1 000 exemplaires
- ❑ En partenariat avec l'OT du Libournais organisation de : 8 Educ'Tour, 4 P'tit Dej partenaires entre 20 et 30 personnes à chaque RDV, 8 Ateliers formation (communication) et 3 Ateliers Anglais.
- ❑ Poursuite de l'accompagnement de nos adhérents au niveau labellisation, classement, numérique, conseils relatifs aux nouveaux hébergements, utilisation plate-forme taxe de séjour, commercialisation et réglementation.

BILAN 2024 : PROJETS COMMUNAUTAIRES **EN LIEN AVEC LE TOURISME**

❑ **Projet communautaire mené par l'Office de tourisme :**
Inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
 du nouveau schéma :
 Lancement de l'appel d'offres en février : Prestation de réalisation d'un plan d'aménagement et de maîtrise d'œuvre travaux pour la mise en œuvre du schéma communautaire d'itinérance. 3 candidats ont répondu à l'appel d'offre.
 Marché remporté par la Fédération Française de la Randonnée Gironde.
Montant : 24 722 €, financés à 100% par le Département.

❑ **Projet communautaire conduit par l'Office de Tourisme : Poursuite du groupe de travail pour la création d'une vélo route qui traverserait le Fronsadais entre Libourne et Saint André de Cubzac pour assurer le prolongement de la V91 vers la V80.**
 Le tracé proposé a été validé par le comité de pilotage du 27 juin 2024. Lancement d'une pré étude fin 2024 pour une réalisation des travaux de jalonnement en 2025.

❑ **Création d'un parc bocager sur le site de l'Etang de Tourenne :**
 320 mètres linéaires de haies bocagères soit 640 sujets, 1 000 m² de bois. Plantation en 2 fois, entre novembre 2024 et novembre 2025. Financement à 100 % par le Syndicat du Moron.

❑ **Poursuite groupe de travail aire de service camping-car**

PROJETS 2025 : OFFICE DE TOURISME

❑ **Reconduction des balades guidées et des ateliers ludiques, avec des nouveautés.**
 Recherche de nouveaux prestataires : Association Paléo Estuaire : ateliers et animations autour de la préhistoire, mise en valeur du site de la Dame de Saint Germain.
 Développer le partenariat avec le chantier médiéval.

❑ Poursuite et développement de l'animation du réseau des partenaires

Reconduction double adhésion OT du Libournais et l'OT du Fronsadais.

Nouveau programme d'Educ'Tour et de formations .

Accompagnement labélisation et classement.

❑ Reconduction des supports de communication : guide touristique, carte touristique et agenda des animations.

❑ Accueil de la Bourse aux dépliants le jeudi 10 avril : cette journée est organisée en partenariat avec Gironde Tourisme. Elle est dédiée à l'échange de documentation entre Offices de Tourisme (une centaine de personnes) et c'est aussi l'occasion de découvrir les nouveautés de nos territoires et de renforcer les partenariats entre les acteurs du tourisme en Gironde.

❑ Participation à l'organisation de l'événement « Sur le Chemin des Arts le 22 août »

PROJETS COMMUNAUTAIRES EN LIEN AVEC LE TOURISME **PROJETES SUR CETTE MANDATURE**

1/ PDIPR : POURSUITE DU PROJET

Lancement appel d'offre travaux fin d'année ou début 2026. Pas de compensation financière en 2025 de la part du Département (à confirmer fin mars lors de leur vote du budget) mais budget assuré pour 2026.

2/ Création d'une vélo route en Fronsadais : POURSUITE DU PROJET

Lancement travaux de jalonnement fin 2025 par le Département.

Engager un travail sur l'accueil vélo en lien avec Gironde Tourisme : Labellisation Accueil Vélo.

Développer l'offre de service sur le site de l'Etang de Tourenne : station de recharge, station réparation, rack vélo...

Création d'un Comité d'itinéraire fin 2025 (Gironde et Dordogne).

3/ Création d'un parc bocager sur le site de l'Etang de Tourenne : POURSUITE DU PROJET.

Mise en œuvre de la phase 2 du projet, financé à 100 % par le syndicat du Moron.

Réflexion en cours pour la prochaine mandature :

- **Aire de stationnement Camping-Cars** : Devis M-INNOV 8 026,80 € auquel il faut rajouter le coût travaux VRD
- **Passerelle à Saillans**
- **Réflexion sur les demandes en matière sportive et culturelles (projet Valprémy)**

Madame la Présidente félicite les services pour le travail réalisé au vu du bilan 2024.

Après débat, Madame la Présidente fait acter le fait que le DOB a bien été présenté en séance avant le vote du budget.

Voix pour : 25

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ Actent de la tenue du débat avant le vote du budget primitif de l'exercice 2025 qui interviendra le 7 avril 2025 et attestent de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires.

La Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Saint Germain de la Rivière, le 19 février 2025

La secrétaire de séance


Sylvie BOULIN

La Présidente de la
Communauté de Communes du Fronsadais

 
Marie - France REGIS

